



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 PARIS

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

ASSOCIATION KALAWAIT

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 69, rue Mouffetard
75005 PARIS

SIREN : 449 804 053

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



ASSOCIATION KALAWEIT

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 69, rue Mouffetard
75005 PARIS

SIREN : 449 804 053

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Adhérents de l'Association KALAWEIT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association KALAWEIT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « annexe au compte de résultat par origine et destination (CROD) et au compte d'emploi des ressources (CER) » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

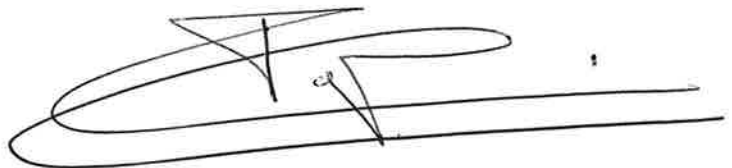
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 5 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Brice ROGIR

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	650	650		38
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	7		7	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	249		249	249
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	906	650	256	287
STOCKS ET EN-COURS	12 008		12 008	12 624
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	12 008		12 008	12 624
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 371		1 371	25 052
Créances reçues par legs ou donations	5 606		5 606	5 606
Autres créances	1 428		1 428	539
Charges constatées d'avance				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	475 662		475 662	599 209
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	496 074		496 074	643 030
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	496 980	650	496 330	643 317

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	93 063	93 063
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	93 063	93 063
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	175 506	157 389
Excédent ou déficit de l'exercice	2 887	18 117
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	271 457	268 569
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	271 457	268 569
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 606	5 606
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	5 606	5 606
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 979	5 256
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	11 836	12 751
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 453	1 134
Produits constatés d'avance	200 000	350 000
TOTAL DETTES (IV)	219 267	369 142
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	496 330	643 317

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens	7 933	7 175
Dont ventes de dons en nature		15
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	353 975	377 209
Mécénat	1 009 994	67 059
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières	172 025	663 432
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		118 454
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	5	7
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 543 931	1 233 337
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	5 071	5 452
Variation de stocks	616	-440
Autres achats et charges externes	32 235	35 402
Aides financières	1 435 225	1 089 201
Impôts, taxes, et versements assimilés	238	245
Salaires	50 444	52 452
Cotisations sociales	17 176	17 685
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	38	217
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1	15 006
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 541 044	1 215 220
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 887	18 117
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	2 887	18 117
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 543 931	1 233 337
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 541 044	1 215 220
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 887	18 117
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	171 401	40 079
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	171 401	40 079
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	171 401	40 079
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	171 401	40 079

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **496 330,01 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice de 2 887,18 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Missions sociales réalisées à l'étranger.

L'association Kalaweit a été créée en 1997 et oeuvre pour la protection de la biodiversité en Indonésie depuis 1998, année d'arrivée d'Aurélien Brulé dit Chanee à Bornéo.

Elle possède 3 centres de soins, situés sur les îles de Bornéo, Sumatra et Siberut, où sont placés 310 gibbons, siamangs, ours et crocodiles issus des trafics de la faune sauvage. Ces centres sont gérés par l'association Yayasan Kalaweit Indonesia. Elle ne reçoit plus de nouveaux animaux.

Elle s'engage pleinement dans la protection des forêts en créant des réserves protégées avec la collaboration des communautés locales. Elle achète des hectares de forêts aux familles de villages avec lesquels un partenariat est signé pour en faire des réserves communales. Ces zones sont donc rétrocédées aux communautés locales mais Kalaweit en assure la gestion grâce à l'association soeur ANUA, et elle en assure la protection grâce à son autre association Borneo Flying Club. La surveillance de ces réserves est effectuée par des patrouilles terrestres (pédestres et équestres) et aériennes en hydravion.

Au 31/12/2025, 52 personnes sont employées par Kalaweit en Indonésie. Tous sont des locaux ce qui permet de fournir des emplois aux villageois et d'entretenir de bonnes relations avec les populations locales.

Toutes les activités de terrain sont réalisées avec les autorisations des autorités locales, provinciales et nationales au plus haut niveau (Ministère des Forêts à Jakarta).

Missions sociales réalisées en France - actions réalisées directement :

En France l'association emploie 1 salariée à plein temps en charge du fonctionnement de l'association en France. Il s'agit de : gestion des dons, relations avec les donateurs (particuliers) et partenaires (fondations, associations, mécènes), saisie de la comptabilité, mise à jour du site internet, relations presse, organisation et suivi des événements, envoi des fonds vers l'Indonésie, suivi des dépenses, recherche de fonds, relations avec les bénévoles, suivi de la boutique en ligne, etc.

Une quinzaine de bénévoles aident activement Kalaweit par exemple pour le suivi de la comptabilité (révisions mensuelles et annuelles), la boutique en ligne (envoi des produits, suivi des commandes), participations aux stands où Kalaweit est présent ou à la Course de Héros qui a lieu en juin, organisation de collectes locales etc.

Le trésorier de Kalaweit est comptable dans un cabinet d'expertise comptable et il effectue un travail de suivi et vérification mensuel et annuel de la comptabilité et établit le bilan financier annuel en lien avec le commissaire aux comptes.

Plusieurs stands ont été tenus par nos bénévoles en 2025 que ce soit sur Paris ou en province par exemple à Lyon, Marseille, Wasquehal...

LES RESSOURCES

Ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public sont constituées de dons spontanés, de dons versés suite à la parution d'articles de presse, d'interview en radio et télévision et à la diffusion de messages sur les réseaux sociaux.

Certains bénévoles sensibilisent aussi leur entourage aux actions de l'association ce qui amène de nouveaux donateurs.

La participation de l'association à la Course des Héros chaque année contribue également à la collecte, chaque participant doit récolter un minimum de 250 € pour pouvoir participer à l'évènement organisé en juin.

Formes d'appel à la générosité du public

L'association propose sur son site internet plusieurs type de dons (soutien, parrainage, forêt) et plusieurs modes de versement par chèque, virement, prélèvement, carte de crédit de ceux-ci.

Détail des ressources collectées prises dans leur ensemble.

Ressources collectées auprès du public : elles sont constituées des dons suite à nos appels et publications sur notre base et de mécénats

Autres ressources : il s'agit de contributions financières et d'autres produits divers comme la vente des produits sur les stands ou sur la boutique en ligne et depuis cette année, de legs.

LES EMPLOIS

Modalités d'affectation des coûts du compte de résultat aux emplois de l'exercice

Missions sociales réalisées en France NEANT

Les frais de recherche de fonds

Ces frais regroupent les charges directes liées à l'activité de collecte des dons comme le coût des campagnes de communication, les frais bancaires et ceux des plateformes de collectes de dons.

Les frais de fonctionnement

Ces frais regroupent le salaire d'un salarié temps plein, la location d'un bureau dans un espace de travail partagé (coworking), l'achat des fournitures de bureau, les coûts de déplacement, les frais bancaires et des plateformes de collectes (PayPal, Stripe) les honoraires du commissaire aux comptes et de l'expert-comptable, les cotisations CFE pour l'assurance du Président de Kalaweit, les achats de produits en vente pour la boutique.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l'association présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement.

La première application du Règlement correspond au changement de réglementation, donc au changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidence que sur la présentation des états financiers.

Les dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	650			650
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations		7		7
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	249			249
TOTAL	899	7		906

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles			612	38		650
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			612	38		650

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	249		249	
Clients douteux				
Autres créances clients	1 371	1 371		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	7 034	7 034		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	8 654	8 405	249	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise	93 063				93 063
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	157 389	18 117			175 506
Excédent ou déficit de l'exercice	18 117	-18 117	2 887		2 887
TOTAL	268 569		2 887		271 457
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL	268 569		2 887		271 457

Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
Legs	5 606						5 606
TOTAL	5 606						5 606
TOTAL GÉNÉRAL	5 606						5 606

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 979	5 979		
Personnel et comptes rattachés	4 742	4 742		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	7 094	7 094		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 453	1 453		
Produits constatés d'avance	200 000	200 000		
TOTAL	219 267	219 267		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Précisions sur certains postes de passif

	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	-200 000	
TOTAL	-200 000	

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

	Montant	Commentaire
Charges à payer		
Fournisseurs - Factures non parvenues	5 944	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	4 742	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	1 625	
TOTAL	12 311	

	Montant	Commentaire
Produits à recevoir		
Produits à recevoir	468	
TOTAL	468	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	5 963	
Afférents aux services autres		
TOTAL	5 963	

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature correspondent à l'espace publicitaire offert par les chaînes (France TELEVISION, Groupe MEDIAWAN, COMEXPOSIUM). Les montants indiqués correspondent à leur valeur réelle.

Informations complémentaires

Autres informations

L'association Kalaweit n'exerce aucune activité lucrative et par conséquent, n'est pas soumise aux Impôts commerciaux. Les administrateurs et membres du bureau ne sont pas rémunérés à l'exception du président qui, depuis janvier 2024, perçoit une rémunération au titre de son mandat de président. Le montant perçu en 2025 s'élève à 7200 euros

Un audit des comptes de Yayasan Kalaweit Indonesia a été fait pour la première fois en 2020, un rapport de certification a été établi par un commissaire aux comptes local. Cet audit est effectué chaque année.

Concernant l'évaluation des engagements retraite, le montant calculé ne revêtant pas un caractère significatif, il n'en sera pas fait mention dans l'annexe, ni comptabilisé.

Autres informations

Détail des charges par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources
	par l'organisme	Versement s à d'autres organismes	par l'organism e	Versements à d'autres organismes		
Achats de marchandises					5 687	
Variation de stock						
Autres achats et charges externes					6 606	
Aides financières				1 435 225		
Impôts, taxes et versement assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales, autres charges de personnel						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Participations des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL	-	-	-	1 435 225	12 293	-

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Frais de fonctionnemen t	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTA T
Achats de marchandises					5 687
Variation de stock					-
Autres achats et charges externes	25 629				32 235
Aides financières					1 435 225
Impôts, taxes et versement assimilés					-
Salaires et traitements	67 858				67 858
Charges sociales, autres charges de personnel					-
Dotations aux amortissements et dépréciations		38			38
Dotations aux provisions					-
Reports en fonds dédiés					-
Autres charges	-				-
Charges financières					-
Charges exceptionnelles	1				1
Participations des salariés aux résultats					-
Impôt sur les bénéfices					-
TOTAL	93 487	38	-	-	1 541 043

Détail des contributions volontaires par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnemen t	TOTAL COMPTE DE RESULTA T
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					-
Mises à disposition gratuites de biens					-
Prestations de services			171 401		171 401
Personnel bénévole					-
TOTAL	-	-	171 401	-	171 401

Autres informations

Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 363 968	1 363 968	562 723	562 723
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	353 975	353 975	377 209	377 209
- Legs, donations et assurances-vie		-	118 454	118 454
- Mécénat	1 009 994	1 009 994	67 059	67 059
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	179 962		670 614	-
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	172 025		663 432	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	7 937		7 182	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-		-	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	1 543 930	1 363 968	1 233 337	562 723
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	1 435 225	1 263 200	1 089 201	425 769
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	-			
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-			
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-			
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	1 435 225	1 263 200	1 089 201	425 769
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	12 293	12 293	16 436	16 436
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	12 293	12 293	16 436	16 436
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	93 487	93 487	109 367	109 367
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	38		217	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	-			
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-			
TOTAL	1 541 043	1 368 980	1 215 221	551 572
EXCEDENT OU DEFICIT	2 887	- 5 012	18 116	11 151

Autres informations

Compte de résultat par origine et destination (suite)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature	171 401	171 401	40 078	40 078
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	171 401	171 401	40 078	40 078
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	171 401	171 401	40 078	40 078

Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 – MISSIONS SOCIALES	1 263 200	425 294
1.1 Réalisées en France	-	
- Actions réalisées par l'organisme	-	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	
1.2 Réalisées à l'étranger	-	
- Actions réalisées par l'organisme	-	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	1 263 200	425 769
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	12 293	16 436
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	12 293	16 436
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	93 487	109 367
TOTAL DES EMPLOIS	1 368 980	551 572
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	11 151
TOTAL	1 368 980	562 723

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 363 968	562 723
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	353 975	377 209
- Legs, donations et assurances-vie	-	118 454
- Mécénats	1 009 994	67 059
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	
TOTAL DES RESSOURCES	1 363 968	562 723
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	5 012	
TOTAL	1 363 968	562 723

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	224 710	213 559
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public	- 5 012	11 151
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	219 698	224 710

Le montant des ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés en début d'exercice est égal au solde des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions des immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs.

Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	-	-
Réalisées en France	-	-
Réalisées à l'étranger	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	171 401	40 078
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-
TOTAL	171 401	40 078

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	171 401	40 078
Bénévolat	-	-
Prestations en nature	171 401	40 078
Dons en nature	-	-
TOTAL	171 401	40 078

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	-	-

ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER POUR L'EXERCICE 2025

PARTICULIERS Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Allemagne	1 431,00
Australie	505,40
Autriche	720,00
Belgique	13 867,64
Canada	1 454,00
Chine	
Chypre	
Danemark	1 641,00
Espagne	919,20
Etats-Unis	845,00
Indonésie	1 116,00
Irlande	
Japon	10,00
Lettonie	
Luxembourg	1 620,00
Madagascar	180,00
Malaisie	
Monaco	
Norvège	60,00
Nouvelle Zélande	
Pays-Bas	930,00
République Dominicaine	60,00
Réunion	120,00
Royaume-Uni	1 171,00
Singapour	360,00
Suède	410,00
Suisse	1 173,00
Taiwan	
	28 593,24

MECENES Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Australie	60,00
Belgique	16,00
Indonésie	
Royaume-Uni	
Singapour	1 200,00
Suisse	
	1 216,00

CONTRIBUTIONS FINANCIERES Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Allemagne	6000
Royaume Uni	281,26
Belgique	
Cambodge	
Canada	12 965,90
Etats-Unis	32 651,97
Luxembourg	
Suisse	
	51 899,13

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger (EAR) est mise à la disposition du public au siège de l'association